



Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'organisation du Tour de Romandie à La Grande Béroche

Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

1. Introduction

Le Tour de Romandie (TDR) est l'une des plus importantes manifestations sportives de l'année en Suisse. Cette course cycliste, de renommée mondiale, est retransmise dans 140 pays et suivie en direct sur les chaînes suisses et internationales.

Accueillir le Tour de Romandie, c'est donner une grande visibilité à notre commune, notre région, présenter ses atouts économiques et touristiques et promouvoir notre attractivité résidentielle. L'impact a été particulièrement important au niveau cantonal avec les reportages présentés dans les différents médias.

La manifestation a rencontré un beau succès avec passablement de public sur le site de départ et au bord des routes de La Grande Béroche.

Cet évènement a également permis de tisser ou resserrer les liens avec les entreprises partenaires et de rassembler la population de la commune autour de ce projet. Les habitant·e·s ont montré leur intérêt et leur soutien à leur commune de résidence.

2. Organisation

Le Conseil communal a appris le 7 octobre 2021 que la commune était choisie pour un départ d'étape. Le contrat a été signé fin octobre, ce qui ne laissait que six mois de préparation.

Un comité d'organisation a rapidement été institué par le Conseil communal. Le choix s'est porté sur une organisation interne au vu des délais très courts imposés par le Tour de Romandie.

Le comité formé était composé de dix personnes, dont huit collaboratrices et collaborateurs de l'administration ainsi que de deux personnes externes pour les domaines particuliers que sont le sponsoring et les transports – développement durable.

Avec l'expérience, nous estimons que l'organisation d'un tel évènement demande une année de préparation au minimum.

L'organisation d'une telle manifestation devrait être confiée à une association à créer. En effet, si la question se pose de savoir s'il appartient ou non à l'administration de mettre sur pied une telle manifestation, une association permet de recueillir d'autres subventions.

Les membres du comité :

président, Nicolas Pfund
vice-président, Hassan Assumani
secrétaire, Elisa Coucheman
caissier, Sandro Tamburini
sponsoring, Sandra Tazzer

sécurité, Christine Burgat
infrastructures, Alain Guinnard
bâtiments et animations, Laurent Cousin
mobilité - développement durable,
Christiane Wermeille

3. Financement

La commune a engagé une ligne budgétaire de CHF 40'000.- octroyée par votre autorité lors de la séance du budget 2022. Le Conseil communal avait déjà obtenu l'accord des commissions des finances et TEE avant la conclusion du contrat avec la société du TDR.

Le délai très court pour l'organisation a évidemment eu un impact sur le budget. Il était difficile de savoir précisément ce que nous devons mettre en place pour un départ et le budget à prévoir.

Le comité d'organisation a dû présenter rapidement un budget à la Commission cantonale LoRo-Sport sans connaître les coûts précis de l'ensemble des infrastructures à mettre en place.

Voici les comptes de la manifestation :

Libellé	Débit	Crédit
Matériel publicitaire	CHF 11'263.90	
Communication (logo, publications, dossiers, médias, etc.)	CHF 17'527.90	
Indemnités et frais comité d'organisation	CHF 4'269.80	
Infrastructures (barrières - site départ - salles)	CHF 12'531.90	
Sécurité	CHF 1'685.85	
Transports publics	CHF 7'435.00	
Evènements (repas - animations - etc.)	CHF 29'791.10	
Inscription TDR et représentation	CHF 30'657.40	
Frais divers	CHF 474.50	
Sponsoring		CHF 72'410.90
Loterie Romande		CHF 15'000.00
Diverses recettes		CHF 430.15
Invité-e-s Conseil communal		CHF 3'330.00
Totaux	CHF 115'637.35	CHF 91'171.05

Comme vous pouvez le constater, la couverture de la commune pour cet évènement est d'un montant de CHF 24'466.30. Cette somme sera inscrite aux comptes de l'exercice 2022.

Nous remercions les partenaires et sponsors qui ont participé à cette aventure et qui ont permis au comité d'organisation de préparer une belle fête. La réunion des acteurs publics et privés de la commune et de la région autour de cet évènement majeur a été fort appréciée.

4. Transports - mobilité

Le bateau organisé depuis Neuchâtel, et sponsorisé par le TCS, a rencontré un vif succès. Environ 150 personnes ont été recensées sur le bateau.

Les bus et le train ont également été bien utilisés, s'agissant des lignes habituelles ou des bus spéciaux prévus pour les habitant·e·s de La Grande Béroche (petits villages).

Beaucoup de monde est venu à vélo, permettant un accès facile et direct sur le site de départ.

À noter que les parkings mis à disposition des automobilistes n'ont pas rencontré beaucoup de succès : seules quelques voitures ont été recensées sur les parkings prévus à Boudry.

En matière de transports publics et de mobilité douce, le défi a été relevé avec succès grâce à la participation de différents partenaires commerciaux.

5. Infrastructures

Les infrastructures prévues sur le site de départ ont été suffisantes en ce qui concerne la sécurité, les infrastructures liées à la course et les commodités ainsi que pour les transports publics et les parkings.

Vu l'affluence au port de Saint-Aubin-Sauges à l'heure du repas et bien que les restaurants de la place aient été sensibilisés à la présence d'un nombreux public, il a manqué de stands pour la nourriture et les boissons. Beaucoup de personnes n'ont ainsi pas pu être servies.

Des améliorations sont à prévoir sur ce point, notamment en aménageant des places assises sur la plage pour permettre au public de manger tranquillement avant et après le départ de la course.

6. Evènements dans le cadre du TDR

Le comité d'organisation a proposé plusieurs évènements en marge du départ du Tour de Romandie.

Un repas de soutien a été organisé le 31 mars 2022 ; 230 personnes étaient présentes, en majorité des sponsors, invité·e·s et quelques tables réservées à cette occasion par des partenaires de la commune. Cette soirée a rencontré un beau succès.

Une soirée médias et information à la population a été mise sur pied le 7 avril 2022. Les médias étaient présents et 50 personnes sont venues à la salle de spectacles pour s'informer.

Un stand de promotion a été installé le 23 avril en Ville de Neuchâtel. Il s'agissait en particulier de présenter la commune et le départ du TDR et de « vendre » le bateau organisé depuis le port de Neuchâtel.

Le 27 avril, à l'occasion du départ, le comité a organisé une manifestation à l'intention des sponsors et invité·e·s. Nous avons enregistré la présence de 220 personnes.

Le stand de promotion tenu par les commissions législatives le 27 avril au port a été très visité et n'a pas manqué de retenir l'attention du nombreux public. Nous remercions les personnes qui se sont investies dans le cadre de cette manifestation.

7. Retour sur investissement

Il est évidemment très difficile de mesurer l'impact et le retour sur investissement de cette manifestation pour les intérêts de la commune.

De manière certaine, elle nous a offert une belle visibilité sur le plan cantonal et la Romandie en général, avant, pendant et après la course.

Faire partie de cette 75^e édition du TDR a permis non seulement de présenter notre commune, mais aussi de montrer son dynamisme et son attractivité, qu'elle soit résidentielle ou économique.

Au vu du nombreux public sur le site de départ et les routes de la commune, elle a certainement contribué à resserrer les liens entre les habitant·e·s, les autorités et l'administration communale et à créer un sentiment d'appartenance.

La participation des élèves de certaines classes du Cercle scolaire des Cerisiers a montré l'intérêt de l'école et du jeune public à ce type d'évènements sportifs.

Au niveau du tourisme, nous avons pu positionner notre commune, entre Neuchâtel et Yverdon, entre lac et montagne et présenter ses atouts sous un magnifique soleil.

Il est enfin à relever que la société du Tour de Romandie a beaucoup apprécié le travail réalisé et la parfaite organisation du départ par le comité.

8. Conclusion

Le Conseil communal remercie le comité d'organisation pour son travail et la réussite de cet évènement qui contribue à faire rayonner la commune.

Le budget accordé par le Conseil général pour cette manifestation a été respecté avec un montant total à charge de la commune de CHF 24'466.30.

Nous demandons à votre autorité de se positionner, par un vote de principe, sur la volonté d'organiser ce type d'évènements sur notre commune et de participer à leur financement.

L'exécutif envisagera ensuite si une nouvelle aventure peut être prévue ces prochaines années à La Grande Béroche.

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous présentons, Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, nos salutations distinguées.

Saint-Aubin-Sauges, le 26 octobre 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président, Le chef du dicastère,
Maxime Rognon Hassan Assumani